



الاتحادية الجزائرية للفروسية Fédération Equestre Algérienne



BULLETIN OFFICIEL D'INFORMATIONS

النشرة الإعلامية الرسمية

N°48 du 28 Septembre 2022

RECTIFICATIF

Concours de Saut d'Obstacles CSO 2*

Les 07 et 08 Octobre 2022 au Centre Equestre l'Etrier Oranais – Oran

Programme du Vendredi 07 Octobre 2022 : Début des épreuves à 08h30.

Epreuves	Nature de l'épreuve & Hauteur	Dotation	Engagement	
EP. N° 1	Formation / Non Officielle	60/80 cm : Barème sans chrono Art 238.1.1	Coupe et Flot	1000 DA
EP. N° 2	Préparatoire / Officielle	1 m : Barème sans chrono Art 238.1.1	Coupe et Flot	1000 DA
EP. N° 3	Ladies Officielle	1,05 m : Barème sans chrono Art 238.1.1	Coupe/flots/Cadeaux	1500 DA
EP. N° 4	« B » Officielle	1,15 m : Barème A au chrono Art 238.2.1	30.000 DA	2000 DA
EP. N° 5	« A » Officielle	1,25 m : Barème A au chrono Art 238.2.1	60.000 DA	3000 DA

Programme du Samedi 08 Octobre 2022 : Début des épreuves à 08h30.

Epreuves	Nature de l'épreuve & Hauteur	Dotation	Engagement	
EP. N° 6	Formation / Non Officielle	60/80 cm : Barème A sans chrono Art 238.1.1	Coupe et Flot	1000 DA
EP. N° 7	Préparatoire / Officielle	1 m : Barème A sans chrono Art 238.1.1	Coupe et Flot	1000 DA
EP. N° 8	Cadets / Officielle Ranking	1,15/1,20 m : Barème A sans chrono avec barrage Art 238.1.2	Coupe/flots/Cadeaux	Gratuite
EP. N° 9	« B » Officielle	1,15 m : Epreuve spéciale en deux phases Art 274.2	30.000 DA	2000 DA
EP. N° 10	Juniors / Officielle Ranking	1,20/1,25 m : Barème A sans chrono avec barrage Art 238.1.2	Coupe/flots/Cadeaux	Gratuite
EP. N° 11	« A » Officielle	1,30 m : Barème A au chrono avec barrage Art 261.6.1 et 238.2.2	60.000 DA	3000 DA

INFORMATIONS UTILES :

Hôtellerie :

Le club Etrier Oranais informe les participants que l'hôtel Eden Oran accorde une réduction pour l'évènement. Prix chambre double avec petit déjeuner : 7000 DA.

Prière prendre contact avec le directeur du concours Mr Benmagnia Lahouari 0770.86.26.01, pour obtenir le bon de réduction.

Fermeture des écuries :

Les écuries seront fermées à 22h00, aucun hébergement n'est autorisé au sein du centre.

NB : Les écuries sont sous surveillance vidéo.

Calendrier des Compétitions 2023

Dans le cadre de la préparation du projet de calendrier des compétitions au titre de l'année 2023, nous invitons les clubs équestres à transmettre par e-mail fealgerie.info@gmail.com leurs demandes d'organisation de CSO ou CEN, et ce, avant le 15/10/2022

CIRCULAIRE N°005 DU 28/09/2022

RELATIVE AUX RENSEIGNEMENTS DES CLUBS EQUESTRES

Il est demandé à l'ensemble des clubs affiliés de bien vouloir transmettre à la FEA au plus tard le 1^{er} octobre 2022, la fiche de renseignements du centre équestre de domiciliation, qui vous a été transmise par e-mail. Nous vous informons que la commission d'audit des centres équestres effectuera à compter du mois de novembre 2022 une mission d'évaluation des infrastructures équestres au niveau national.

Comptant sur votre habituelle collaboration, nous vous prions de croire, Messieurs les Présidents, en l'expression de nos meilleures salutations.

FORMATION DES EXAMINATEURS DU 1^{er} et 2^{ème} DEGRE

La Direction Technique Nationale organise une journée de formation en faveur des examinateurs du brevet fédéral du 1^{er} et 2^{ème} degré, le Lundi 03 Octobre 2022 à 10h00, au siège de la Fédération Equestre Algérienne, Caroubier Alger. Les examinateurs sont invités à confirmer leur présence à cette rencontre.

EXAMEN DU 2^{ème} DEGRE A SKIKDA (Région EST)

La Fédération Equestre Algérienne organise une session régionale « EST » de l'examen du brevet fédéral du 2^{ème} degré les 14 et 15/10/2022, Centre Equestre El Assil de Skikda. Les clubs sont invités à inscrire leurs candidats sur la plateforme FEA avant le 10/10/2022.

EXAMEN DU 2^{ème} DEGRE A BLIDA (Région CENTRE)

La Fédération Equestre Algérienne organise une session régionale « CENTRE » de l'examen du brevet fédéral du 2^{ème} degré les 11 et 12/11/2022, Club Hippique de la Mitidja Blida. Les clubs sont invités à inscrire leurs candidats sur la plateforme FEA avant le 05/11/2022.

Rappel :

- Age : le candidat doit être âgé de 15 ans et plus
- Niveau équestre : titulaire du 1^{er} degré depuis au moins une année.
- Le protocole de la reprise de dressage est disponible sur la plateforme : data.fea-dz.org